



Revue de l'actualité

ÉDITORIAL

MÉMOIRE HISTORIQUE ET ARCHIVES POLICIÈRES : LE GUATEMALA FRAPPE UN NŒUD

Par Marc Drouin

Dans une récente trilogie sur l'histoire contemporaine du Chili, Steve Stern examine témoignages, archives et reportages pour tenter de comprendre les chocs survenus ces dernières années entre les versions officielles et dissidentes des faits historiques entourant la dictature. Des événements marquants comme le coup d'État de 1973, l'amnistie de 1978, le rapport de la commission Rettig de 1991, l'arrestation du général Pinochet à Londres en 1998 et sa mort en 2006, auraient tous à leur façon bouleversé la paix mémorielle que les partisans du régime militaire cherchaient à imposer à la société chilienne. Stern évoque alors la notion de *nœuds mémoriels* pour décrire ces événements, sorte de caillots politiques et culturels qui, de façon incontournable, ont profondément secoué le Chili, provoqué débats et mobilisation et remis en question la version officielle des faits¹.

Le Guatemala à son tour a frappé un nœud mémoriel au début du mois de mars alors que l'arrestation de deux policiers présumés responsables de la disparition des étu-



Des documents liés au cas du « Diario Militar » ont été retrouvés dans les archives de l'ancienne Police nationale. Photo : Prensa Libre, le 31 octobre, 2008.

DANS CETTE REVUE

Éditorial	p. 1
Chronique du terrain	p. 4
Place à l'action	p. 4
Nouvelles du Sud	p. 5
Nouvelles du Nord	p. 8
Ont participé à cette revue	p. 8

dants et syndicalistes Edgar Fernando García et Danilo Chinchilla, en 1984, faisait la une des journaux². À peine deux semaines plus tôt, Nineth et Alejandra Montenegro, respectivement la conjointe et la fille de García, avaient commémoré le vingt-cinquième anniversaire de son enlèvement resté impuni³. À l'époque, plusieurs femmes, dont Montenegro et sa belle-mère Emilia García, avaient fondé le Groupe d'appui mutuel (GAM) pour dénoncer le lot d'enlèvements et d'assassinats dont étaient victimes les opposants aux régimes militaires guatémaltèques⁴.

Aujourd'hui, le GAM existe toujours et l'arrestation des deux policiers, décorés pour leurs actions et toujours actifs au sein des forces policières, a été rendue possible grâce à la découverte en 2005 des archives de l'ancienne police nationale, dissoute après la signature des accords de paix de 1996⁵. Des 1375 pages de documents déposées au soutien des accusations, 1000 feraient mention des policiers responsables de la disparition de García et de Chinchilla, dont deux qui sont toujours en liberté⁶.

Si au Chili ou en Argentine la mise en accusation de bourreaux militaires ou policiers est devenue chose courante, il s'agit au Guatemala d'une première expérience pour laquelle l'intérêt des médias s'est rapidement estompé. Au-delà de quelques grands titres sur les enlèvements et massacres du passé, c'est la violence de tous les jours qui semble inquiéter davantage. L'année dernière, plus de 6300 personnes ont perdu la vie à cause de cette violence (12 pour cent des victimes étant des femmes); on compte 32 200 morts par balles depuis 8 ans, un taux d'homicides *per capita*, parmi les plus élevés au monde selon l'ONU⁷. Dans 98 pour cent des cas, aucune accusation n'a été ni sera portée⁸. Le Guatemala reste le royaume de l'impunité, un pays qui semble incapable de faire face à son passé et dont l'avenir, en conséquence, reste incertain.

La dernière campagne d'assassinats au Guatemala est dirigée depuis des mois contre les chauffeurs de bus et leurs assistants (que l'on appelle *brochas*) qui, parfois au nombre de trois ou quatre par jour, tombent sous les balles de tireurs à gage : plus de 150 en 2008, une soixantaine depuis le début de l'année⁹. Cette violence ciblée sert en grande partie à déstabiliser une population urbaine dont sept personnes sur dix empruntent quotidiennement le transport en commun sans savoir si elles rentreront à la maison en fin de journée¹⁰. Nourrisson de deux mois dans les bras de sa mère ou vieillard de 80 ans, plus personne n'est à l'abri d'une balle perdue, tirée en pleine heure de pointe dans un bus vétuste et bondé¹¹.

Maudite mémoire

Le 24 mars dernier le Procureur des droits humains, Sergio Morales, dévoilait devant un millier de personnes un premier rapport sur le contenu et l'histoire des archives policières, désormais rendues accessibles aux chercheurs et au grand public¹². À l'heure du dévoilement, en fin de journée, trois chauffeurs d'autobus avaient été tués et six passagers, blessés¹³. Au lieu de rapporter l'objet des dénonciations du procureur, soit les abus des forces policières d'antan, les médias ont plutôt fait état, images à l'appui, d'une population en état de choc après une journée particulièrement violente¹⁴. La droite patronale, pour sa part, à coups de pleines pages payées aux journaux, profitait de l'occasion pour revendiquer le droit de porter des armes, l'application de la peine de mort, la militarisation de la sécurité publique et la suspension des droits et libertés afin de venir à bout des jeunes désœuvrés soupçonnés d'achever les chauffeurs et leurs passagers¹⁵. La nouvelle sur les violences politiques du passé a donc été enterrée sous le poids des faits divers qui, selon les psychologues, provoquent une véritable psychose collective¹⁶.

Mais au Guatemala le passé reste toujours présent et moins de douze heures après la présentation du rapport sur les archives policières, trois hommes armés en cagoule ont enlevé Gladys Monterroso, avocate, militante politique et conjointe du Procureur des droits humains. Sauvagement battue et brûlée, elle a été laissée pour compte dans un quartier marginal sous l'effet d'un psychotrope¹⁷. Après avoir été hospitalisée au Guatemala et aux États-Unis, Mme Monterroso est maintenant de retour au pays et affirme vouloir poursuivre son engagement contre la violence faite aux femmes et l'impunité qui protège leurs assaillants¹⁸. Va sans dire que depuis cette dernière tentative de disparition, réalisée « en pleine démocratie » selon Mme Monterroso, les foules ne font pas la file pour consulter les archives policières et tenter de faire la



Les archives de l'ancienne Police nationale et leurs employés sont protégés par 16 caméras en circuit fermé qui permettent d'observer qui manipule les documents. Photo : Prensa Libre, le 24 février, 2008.

lumière sur plus de 40 000 cas d'enlèvements politiques survenus entre 1960 et 1996.

Que dévoilent les archives ?

Les archives de la police restent les premières sources officielles qui permettront de comprendre le conflit armé depuis l'intérieur d'un appareil d'état déployé pendant plus d'un demi-siècle contre la population guatémaltèque. Comme au Salvador à la même époque, l'intention des militaires au Guatemala n'était pas seulement de détruire les forces rebelles armées, mais de balayer tout ce qui occupait le centre de l'échiquier politique, situé entre eux et la gauche révolutionnaire : paysans *coopérativistes*, syndicalistes, féministes, politiciens sociaux-démocrates, prêtres et poètes, journalistes et étudiants¹⁹. Quelque 200 000 personnes qui auraient osé penser différemment et agir en conséquence. Et la police, militarisée à outrance au nom de la sécurité nationale, a joué son rôle avec entrain, munie d'une vaste bureaucratie lui permettant une précision chirurgicale dans sa défense de l'ordre établi contre toute forme de subversion.

À date, plus de 8 millions de documents sur les 80 millions que contiennent les archives ont été tirés des monticules d'immondices sous lesquels ils avaient été abandonnés, condamnés à une mort lente et certaine. Trouvées dans un édifice délabré de la police guatémaltèque, les archives sont maintenant entre les mains de 170 étudiants et militants des droits humains qui s'attardent depuis bientôt quatre ans à la tâche de nettoyer, de restaurer et de numériser chaque page d'un fonds qui reste sans précédent en Amérique latine²⁰. L'éclaircissement du cas de Fernando García et de Danilo Chinchilla est le résultat

d'un travail de fourmi réalisé par des archivistes formés littéralement sur le tas et soutenus uniquement par des fonds internationaux. Malgré l'indifférence, les menaces et repréailles, d'autres cas de persécution politique ne tarderont pas à refaire surface, rescapés de l'oubli²¹.

Si les recherches restent embryonnaires, le travail des archivistes permet toutefois de constater l'apport considérable de l'Office de la sécurité publique de l'Agence américaine pour le développement international (OPS/USAID) aux efforts de la police guatémaltèque. Formation, matériel, expertise et suivi : les Américains auraient pratiquement géré le Cabinet d'identification de la police nationale pendant toute la période des années 1960, une entité qui aurait réussi à fichier plus de 850 000 citoyens et citoyennes. Les archives démontrent aussi la surveillance et l'infiltration par la police de groupes sociaux, politiques et professionnels; la réalisation de plans d'intervention menés en étroite collaboration avec l'armée; ainsi que le mépris total des autorités pour les milliers de recours d'*habeas corpus* intentés par les familles des personnes portées disparues. Finalement, comme le démontre le cas de García et Chinchilla, au lieu d'écartier bourreaux et tortionnaires, la création de la nouvelle Police nationale civile (PNC) en 1997 a plutôt permis de les recycler et de blanchir leur passé.

L'étau se resserre

Bien que symboliques, les arrestations au mois de mars des deux policiers, aujourd'hui dans leur cinquantaine, reste une première dans les annales de la lutte contre l'impunité au Guatemala. Certains diront, autant chez les libéraux que chez les radicaux, qu'il s'agit de simples rouages dans un engrenage étatique de répression beaucoup plus vaste et que, de toute manière, si la justice décide de sévir elle ne le fera que de façon partielle et partiale²². Un système judiciaire défaillant, « vicié et corrompu »²³ qui a englouti plus de US \$900 millions versés par la communauté internationale depuis 1996, et la remise en liberté en 2008 des plus hauts fonctionnaires du gouvernement Portillo, accusés d'avoir détourné autant de millions de *quetzales*, leur donnent en partie raison²⁴.

Mais pour les familles des personnes disparues, les militants et militantes des droits humains et les archivistes du fonds de l'ancienne police nationale, mieux vaut tard que jamais. Car un tortionnaire derrière les barreaux, bouc émissaire ou non, est un tortionnaire de moins dans nos quartiers, nos écoles et lieux de travail. Si débats et mobilisation restent à faire dans un pays où la lutte quotidienne pour la survie semble primer sur celle livrée contre les

crimes du passé, la chute des policiers en question n'est qu'un début. L'acharnement contre l'oubli et l'impunité au Guatemala se poursuit. Un document et un bourreau à la fois.

1. Steve J. Stern, *The Memory Box of Pinochet's Chile*, 2 vol., Durham, Duke University Press, 1998-2004. Le troisième volume sera bientôt publié.
2. *El Periódico*, 06.03.09, p. 1, 3; *Prensa Libre*, 06.03.09, p. 1, 3; *El Periódico*, 07.03.09, p. 2; *Prensa Libre*, 07.03.09, p. 1, 3, 4.
3. *El Periódico*, 18.02.09, p. 1, 6.
4. *Prensa Libre*, 07.03.09, p. 4; *Prensa Libre*, 08.03.09, p. 3.
5. *Prensa Libre*, 08.03.09, p. 1-4.
6. *Prensa Libre*, 06.03.09, p. 3; *Prensa Libre*, 07.03.09, p. 3; *El Periódico*, 07.03.09, p. 2.
7. *El Periódico*, 19.01.09, p. 1; *El Periódico*, 20.04.09, p. 8; *Prensa Libre*, 26.03.09, p. 1, 3; *Prensa Libre* 19.04.09, p. 2.
8. *Prensa Libre*, 19.04.09, p. 3; Pierre Frühling, *Violencia, corrupción judicial y democracias frágiles. Reflexiones sobre la situación en Centroamérica*, Guatemala, F&G Editores, 2008, p. 37-8.
9. *Prensa Libre*, 19.04.09, p. 1-3; *El Periódico*, 19.04.09, p. 3, 14; *El Periódico*, 30.04.09, p. 5.
10. Frühling, *Violencia, corrupción judicial y democracias frágiles*, p. 26.
11. *Prensa Libre*, 26.03.09, p. 4; *El Periódico*, 25.03.09, p. 3.
12. *Prensa Libre*, 25.03.09, p. 6.
13. *El Periódico*, 25.03.09, p. 1-4.
14. *Prensa Libre*, 25.03.09, p. 6; *Siglo Veintiuno*, 25.03.09, p. 6. Le quotidien *El Periódico* n'a même pas couvert le lancement du rapport. Voir Sergio Fernando Morales Alvarado, *El derecho a saber. Informe especial del Archivo Histórico de la Policía Nacional*, Guatemala, PDH, marzo 2009, disponible sur la toile à l'adresse <http://www.sedem.org.gt:8080/sedem>.
15. *Prensa Libre*, 24.03.09, p. 29; *Prensa Libre* 24.03.09, p. 24; *Prensa Libre*, 26.03.09, p. 13.
16. *Siglo Veintiuno*, 25.03.09, p. 1-3; *Prensa Libre*, 29.03.09, p. 1-3.
17. *El Periódico*, 27.03.09, p. 2; *Prensa Libre*, 27.03.09, p. 15; *El Periódico*, 31.03.09, p. 5; *Prensa Libre*, 31.03.09, p. 1, 2.
18. *Prensa Libre*, 31.03.09, p. 2; *El Periódico*, p. 31.03.09, p. 5; *Prensa Libre*, 02.04.09, p. 4; *Prensa Libre*, 28.04.09, p. 6; *Prensa Libre* 04.05.09, p. 8.
19. Walter LaFeber, *Inevitable Revolutions: The United States in Central America*, New York, W.W. Norton Company, 1984, p. 257; Héctor Rosada-Granados, *Soldados en el poder: Proyecto militar in Guatemala (1944-1990)*, San José, Fundapen/ Universidad de Utrecht, Holanda, 1999, p. 150-1.
20. Andrea Carrillo, "Millones de hojas cuentan la historia", *La Cuerda* 118 (dic. 2008-enero 2009), p. 8-9.
21. *El Periódico*, 20.03.09, p. 3; *Prensa Libre*, 20.03.09, p. 10.
22. Dina Fernández, « Justicia selectiva. Enfrentamos el pasado de forma tibia y hipócrita », *El Periódico*, 11.03.09, p. 16; Luis Hernández, « ¿Y el Procurador de los Derechos Humanos qué? », *El Periódico*, 23.03.09, p. 17. Pour des critiques libérales et radicales de la justice transitionnelle en général, voir respectivement Eric Stover et Harvey Weinstein, dir., *My Neighbour, My Enemy: Justice and Community in the Aftermath of Mass Atrocity*, New York, Cambridge University Press, 2004; et Raoul Vaneigem, *Ni Pardon, ni talion. La question de l'impunité dans les crimes contre l'humanité*, Paris, La Découverte, 2009. Pour un autre point de vue sur la question, voir Baltazar Garzón et Vicente Romero, *El alma de los verdugos*, Barcelone, RBA Libros, 2008, et l'entrevue réalisée par les auteurs avec les trois juges argentins Leopoldo Schiffrin, Hugo Omar Cañón et Juan Ramos Padilla, p. 357-79.
23. Frühling, *Violencia, corrupción judicial y democracias frágiles*, p. 30.
24. *Prensa Libre*, 29.12.08, p. 12; *El Periódico*, 22.12.08, p. 1-3; *Prensa Libre*, *Revista D*, 29.03.09, p. D18-21.

CHRONIQUE DU TERRAIN

ILOM CONTRE GOLIATH

Par *Émilie Dufresne, accompagnatrice du PAQG*

Depuis un mois, je me promène dans la région de l'Ixil, située au nord-ouest du pays. Je visite quelque neuf communautés, toutes bien différentes les unes des autres; elles ont des histoires diverses, mais bien souvent, des luttes communes. L'histoire d'Ilom, communauté que j'accompagne, représente bien la situation des luttes pour la terre au Guatemala : une bataille entre David et Goliath, entre les *campesinos* et les grandes entreprises. Un village et quelque sept cents familles qui réclament leur Terre, la Terre de leurs ancêtres contre un propriétaire qui veut exploiter les ressources naturelles jusqu'à la dernière goutte.

À qui appartient la terre ? - Tout commence après la guerre, quand un désaccord survient entre la communauté d'Ilom et un grand *terrateniente* dont la propriété, la Finca La Perla, s'étend sur le même territoire. Selon la communauté, le *finquero* a volé des terres appartenant aux ancêtres de la communauté avant la guerre et le propriétaire actuel affirme aujourd'hui que ces terres sont siennes. Évidemment, le vol est contesté et la *finca* pousse même l'argumentation jusqu'à dire que la communauté d'Ilom s'est établie illégalement sur ses terres. C'est alors qu'une étude du gouvernement d'Alfonso Portillo [2000-2004] démontre que, selon les actes de propriété, la terre appartient bel et bien à la communauté d'Ilom. Ce qui semble une grande victoire n'en est pas vraiment une : en effet, ni l'administration Portillo ni les administrations Berger [2004-2008] et Colom [2008 à aujourd'hui] n'ont pris de mesures visant à obliger les propriétaires à rendre les terres à la communauté; l'étude de propriété est restée lettre morte. Et sans l'appui du gouvernement, le pouvoir de la communauté vis-à-vis la *finca* est bien mince.

Un projet hydroélectrique - Depuis les années 2000, le prix du café a chuté de façon importante. La Finca La Perla, productrice de café entre autres, a donc cherché un meilleur moyen pour faire de l'argent. C'est ainsi qu'en 2004, une partie de ses terres fut vendue aux fins d'un projet hydroélectrique impulsé par des intérêts majoritairement étrangers (notamment du Honduras). La construction du projet *Hydro Xacbal* fut entamée, dans la région de Chajul où se trouve Ilom; il s'agit de l'un des plus gros projets hydroélectriques des vingt dernières années. Sa mise en opération est prévue pour l'année 2010.

PLACE À L'ACTION !

Entre le 30 avril et le 5 mai, neuf membres de l'Association pour l'étude et la promotion de la sécurité en démocratie (SEDEM) et de l'Unité de protection des défenseurs des droits humains (UDEFEQUA) ont reçu plus de 40 SMS d'injures avec menaces de mort. Les textes des messages faisaient principalement référence à leur action visant à traduire en justice les responsables de crimes perpétrés pendant le conflit armé interne au Guatemala.

Rendez-vous sur le site web du PAQG au www.paqg.org pour prendre connaissance du contexte entourant ces récents actes d'intimidation et manifestez votre soutien et votre préoccupation pour la sécurité de ces défenseurs des droits humains. Nous vous remercions de votre solidarité !

Consultations populaires et réactions des communautés - Chajul est une région pauvre où, ironiquement, la majorité des municipalités n'a pas accès à l'électricité. Un seul poste d'alimentation électrique, situé dans la municipalité de Sacapulas, dessert la région de Chajul : le service est coûteux et de piètre qualité, et n'alimente qu'une partie de la région. Fait d'autant plus ironique, l'électricité produite par *Hydro Xacbal* n'est pas destinée aux communautés environnantes, mais au poste d'alimentation de Quetzaltenango, à plus de 200 KM de la région. À la proposition de Nicolas Gomez, prêtre de la municipalité de Chel, de créer un poste d'alimentation à Chajul afin d'offrir un service de meilleure qualité à toute la région, la compagnie hondurienne répond qu'il en serait trop coûteux pour elle et que la responsabilité de distribuer l'électricité revient au gouvernement et non à une compagnie privée. Les communautés affectées par la construction de ce projet insistent sur le fait qu'elles ne sont pas nécessairement contre la compagnie hydroélectrique, mais qu'elles revendiquent un processus de consultation populaire adéquat et ouvert, qui permettra à la population d'être informée des impacts environnementaux; elles demandent également une plus grande mesure des retombées positives et des bénéfices pour les communautés. En 2007, le gouvernement a invité la *Table de Concertation de la Région Ixil* ainsi que la compagnie *Hydro Xacbal* à se réunir afin d'entendre les demandes des communautés et d'arriver à des arrangements, mais la réunion fut annulée pour cause de « force majeure » et ne fut pas reportée. Les demandes des communautés restent donc toujours ignorées.

Droit de passage - En 2009, *Hydro Xacbal* a acheté plusieurs terres à la Finca La Perla afin d'acquérir un droit de passage pour la machinerie de la compagnie. Ainsi,

chaque famille d'Ilom acceptant de s'inscrire recevra deux portions de terre (d'une grandeur à peine suffisante pour cultiver de quoi nourrir une famille). Mais pour plusieurs personnes à Ilom, il s'agit d'une mauvaise blague puisque, selon eux, les terres leur appartiennent déjà, et la *Finca* vend et profite donc de ce qui ne lui appartient pas. Certains ne s'inscriront pas pour recevoir ces deux portions de terre, puisque ce serait, d'une façon, reconnaître que ces terres ne sont pas les leurs. Voici d'ailleurs une déclaration faite par la CONIC, *Coordinadora Nacional Indígena y Campesina*: « Les terres où se situent la compagnie hydroélectrique ont été usurpées aux communautés. Le maire de Chajul, Manuel Asicona, a signé un accord avec la compagnie sans consulter les communautés. Il est lamentable que la compagnie achète des terres afin de les offrir aux familles qui sont en faveur de la compagnie, alors que ces terres volées appartenaient à nos grands-pères ». De plus, cette distribution de terres aux familles d'Ilom par la compagnie pourrait bien représenter une façon de neutraliser l'opposition. En effet, il devient bien difficile de critiquer la compagnie lorsque l'on vient d'accepter son cadeau.

Mais, entre le travail aux champs pour nourrir les nombreux enfants, les soucis quotidiens et la lutte contre la pauvreté, après des années de guerre et de violence, la majorité des gens de la communauté veut simplement vivre en paix. Sans lutter. Ils accepteront donc les deux portions de terre pour planter quelques arbres à café de plus ou pour cultiver quelques épis de maïs. Que peut faire Ilom contre Goliath ?

NOUVELLES DU SUD

Le Bureau de l'ombudsman des droits de la personne remet au Ministère public des preuves concernant les disparitions forcées perpétrées sous Lucas Garcia

Le 10 mars, Sergio Morales, procureur des droits de la personne, a remis au Ministère public un dossier contenant des centaines de documents traitant des disparitions forcées de *leaders* étudiants entre 1978 et 1980, soit sous le gouvernement de Romeo Lucas Garcia.

La remise de ces archives s'est réalisée à la demande du Ministère public dans le but d'étayer les enquêtes portant sur ces événements. L'objet de la requête, formulée une semaine plus tôt, incluait entre autres des renseignements sur les structures internes des forces de sécurité, ainsi que l'accès à divers documents, incluant les rapports de détentions et mémorandums localisés dans les archives de

l'ancienne Police Nationale. Afin de respecter le secret de l'instruction, les noms des victimes ne seront pas révélés.

Un policier accusé de la disparition d'un syndicaliste

Le 9 mars dernier, un tribunal a porté des accusations contre Abraham Lancerio, ex-membre des brigades d'opérations spéciales de l'ancienne Police nationale, pour détention illégale, abus d'autorité et enlèvement commis contre Edgar Fernando Garcia, l'époux de l'actuelle députée Nineth Montenegro.

Lancerio est le second détenu dans le cas de la disparition de ce dirigeant étudiant et syndical, survenue le 18 février 1984. Ce jour-là, selon l'enquête réalisée par le bureau de l'ombudsman des droits de la personne (PDH, de son sigle en espagnol), Garcia marchait dans la zone 11 de la capitale en compagnie d'un autre étudiant lorsqu'il fut détenu par Lancerio et trois autres agents de la Police nationale. Le jour même, les deux universitaires devaient se réunir avec d'autres collègues pour discuter de la publication d'un journal de la Jeunesse patriotique du travail, du Parti guatémaltèque du travail.

L'accusation de la PDH se base sur les déclarations de huit témoins ainsi que sur les distinctions remises à quatre agents de la Police Nationale pour la capture de Garcia ; de plus, un rapport de police identifie le lieu où Garcia fut emmené le jour de sa capture.

La défense de Lancerio a allégué qu'il n'existait aucun recours contre les crimes commis par son client puisque ceux-ci avaient été commis il y a plus de 25 ans et que le délai prescrit par la loi pour déposer des accusations avait expiré, argument qui fut rejeté par le juge Rocaël Giron.

Des accusations ont également été portées contre Héctor Roderico Ramírez Ríos dans le cadre de ce procès, ainsi que contre deux autres accusés qui ont pris la fuite.

La crise économique augmente la disponibilité de main-d'œuvre bon marché dans les régions rurales

La crise économique est à l'origine d'une augmentation marquée des taux de chômage tant en ville que dans les campagnes, où bien des paysans se voient actuellement dans l'impossibilité de continuer à cultiver des terres louées à des grands propriétaires terriens, ces derniers s'en étant départi à cause de la récession. Bon nombre de paysans se voient donc à présent contraints d'offrir leurs services comme main d'œuvre agricole pour un salaire bien inférieur au seuil minimal prévu par la loi.

Rafael González, dirigeant du Comité d'union paysanne (CUC, de son sigle en espagnol), affirme que la récession économique a permis à de grandes entreprises multinationales de mettre la main sur de nombreuses propriétés. En conséquence, plusieurs communautés de paysans se retrouvent sans terres à cultiver pour assurer leur subsistance.

C'est le cas de la région du fleuve Polochic, où les terres que louées et cultivées par les paysans depuis 5 ou 6 ans ne leur sont maintenant plus accessibles. Acquises par de grandes entreprises, elles ont été converties en espaces de production de palme africaine ou de canne à sucre ; profitant de la disponibilité accrue d'une main d'œuvre bon marché, les employeurs peuvent verser des salaires qui ne couvrent souvent pas le coût de la vie, souligne M. González.

Rodrigo Pop, membre de la Coordination nationale autochtone et paysanne (CONIC, de son sigle en espagnol), signale le même phénomène dans la région de Sayaxché (département du Petén), où les entreprises de production de palme africaine acquièrent les terres des paysans et des petits propriétaires terriens secoués par l'impact de la crise économique.

Les dirigeants de nombreuses organisations de la société civile ont déploré le manque d'appui de la part du gouvernement guatémaltèque face à cette situation. Les propriétaires de petites parcelles de terre ne bénéficient pas du soutien technique et du crédit nécessaires pour leur permettre de poursuivre leur production. Des initiatives gouvernementales telles que le programme Prorural, implanté dans les municipalités les plus défavorisées du pays, n'ont pas encore donné de résultats appréciables.

Attaques contre des activistes autochtones dénoncées à l'ONU

Des organisations guatémaltèques ont fait appel pour une seconde fois au Comité pour l'élimination de la discrimination raciale des Nations-Unies (CERD) afin de faire part des violences dont continuent d'être victimes les leaders autochtones défendant les ressources naturelles du pays.

Dans une lettre envoyée au CERD, les organisations ont rapporté plusieurs cas d'attaques et d'intimidations commises à l'encontre d'activistes engagés dans la défense de leurs terres. Elles demandent que l'organisation internationale exige de l'État guatémaltèque la protection de l'intégrité physique de ces militants.

En août 2008, le maire de la municipalité de San Juan Cotzal (Quiché), accompagné de ses gardes du corps, a menacé avec un fusil Pedro Sambrano et Baltasar de la Cruz, leaders autochtones de la région Ixil, où un mouvement populaire s'oppose à la construction d'une centrale hydroélectrique.

En janvier 2009, Juan Santiago Domingo et María de las Mercedes Ordóñez, dirigeants du Movimiento de Jóvenes Mayas (MOJOMAYAS), ont été assassinés par balles à San Idelfonso Ixtahuacán, dans le département de Huehuetenango. Ils préparaient à l'époque une étude portant sur les impacts de l'exploitation minière dans le département de Huehuetenango.

Les organisations signataires ont également mentionné d'autres cas de menaces perpétrées à l'encontre d'activistes autochtones, notamment les intimidations à l'encontre de militants de la communauté de Playitas, (département du Quiché), qui s'étaient opposés à la construction d'une centrale hydroélectrique dans leur région, ainsi que les menaces dirigées contre des techniciens de la Coordination nationale des veuves du Guatemala (CONAVIGUA, de son sigle en espagnol) alors qu'ils se rendaient dans une zone d'exploitation minière.

La Loi sur les armes est adoptée et publiée dans la gazette officielle

Le 20 avril dernier, la Loi sur les armes et les munitions, après avoir été adoptée par le Congrès guatémaltèque, a été publiée dans la gazette officielle par le président Alvaro Colom et les ministres de l'Intérieur et de la Défense.

La loi a été ratifiée malgré la controverse soulevée par certains de ses articles. Par exemple, l'article 74 accorde aux fonctionnaires de l'État le privilège de porter des armes sans devoir obtenir l'autorisation préalable qui est pourtant requise de tout autre citoyen.

Colom a admis que la nouvelle législation contient des lacunes mais a assuré, en ce qui concerne son gouvernement, que ses ministres devront répondre aux mêmes exigences que celles imposées à tout citoyen ordinaire.

Le décret caractérise plusieurs infractions et établit des peines spécifiques, en plus de prévoir des sanctions pour des tirs d'armes sans cause et pour les activités d'importation et d'exportation illégales d'armes.

De plus, la loi limite la quantité mensuelle de munitions que peut acquérir tout porteur d'armes. Dans le cas des armes dont le port nécessite un permis, la quantité de munitions est fixée à 250 munitions par mois. Dans le cas

des armes dont la possession est autorisée, le nombre est de 200. La nouvelle réglementation définit également les conditions du port d'armes. Elle est entrée en vigueur le 29 avril dernier.

Nouveaux suspects dans l'affaire Gerardi

Près de huit ans après la condamnation du prêtre Mario Orantes et des militaires Byron Lima Oliva, Byron Lima Estrada et Obdulio Villanueva (assassiné en prison), l'unité spéciale du ministère public chargée d'enquêter sur l'assassinat de l'évêque Juan Gerardi a révélé les noms de 12 autres personnes prétendument liées au meurtre ; cependant, aucune accusation n'a été portée, en raison du fait que la sentence des quatre condamnés ne soit toujours pas définitive, ceux-ci ayant porté leur cause en appel.

Selon le Bureau des droits de la personne de l'archevêché du Guatemala, l'affaire a été en grande partie étouffée au cours du mandat de l'ex-procureur général, Juan Luis Florido.

Parmi les militaires soupçonnés du crime se trouvent Rudy Vinicio Pozuelos Alegría, ex-chef de l'ancien État-major présidentiel (EMP); Francisco Escobar Blass, ex-chef adjoint; Eduardo Villagrán Alfaro, ex-chef des services de l'EMP; René Alvarado Fernández, alors secrétaire de cette même division, ainsi que Darío Morales García, qui aurait photographié la scène du crime.

Ricardo Moscoso Celada, représentant légal de l'entreprise Comagro, S. A. figure aussi sur la liste des suspects, mais ce dernier aurait "disparu sans laisser de trace", aux dires du ministère public.



Photo : James Rodriguez, le 26 avril, 2008. www.mimundo.org

La Loi sur l'accès à l'information publique entre en vigueur

La Loi sur le libre accès à l'information publique, adoptée par le Congrès guatémaltèque le 23 septembre 2008, est entrée en vigueur sur l'ensemble du territoire guatémaltèque le 21 avril dernier. La norme oblige tous les fonctionnaires publics à remettre sans délai toute information relative à leur fonction et à l'utilisation des ressources de l'État à quiconque en fait la demande.

La nouvelle loi prévoit que le Bureau de l'ombudsman des droits de la personne doit veiller à son application et a le mandat de porter plainte en justice contre les fonctionnaires qui refuseront de s'y plier.

Juan Archila, secrétaire de la Commission d'accès à l'information créée pour remplir cette tâche, a affirmé devant des médias locaux que son bureau est fin prêt à recevoir les dénonciations, et à traiter les dossiers de manière à favoriser l'accès à l'information.

Ainsi, dès le premier jour de l'entrée en vigueur de la loi, des renseignements publics ont commencé à circuler sur internet, bien que des obstacles aient entravé l'accès à certains types d'information, notamment celle concernant les salaires des fonctionnaires. Des pages web incomplètes ou périmées, des entités publiques refusant de publier sur leurs portails des renseignements relatifs aux salaires des ministres ou qui en noient le contenu dans des registres comptant des centaines de noms ne sont que quelques uns des problèmes rencontrés jusqu'à présent.

L'ONU autorise la prorogation du mandat de la CICIG

En présence des membres de la communauté internationale, du corps diplomatique et de représentants des Nations unies au Guatemala, le président Alvaro Colom a annoncé le 21 avril dernier que la Commission internationale contre l'impunité au Guatemala (CICIG) poursuivra son travail dans le pays pour deux années supplémentaires, après que l'ONU ait répondu favorablement à la demande faite en ce sens par le gouvernement guatémaltèque en mars dernier.

La CICIG a été créée à l'origine pour remplir un mandat de deux ans qui devait prendre fin septembre prochain. Désormais, l'organisation aura jusqu'en septembre 2011 pour compléter sa mission qui consiste à soutenir la lutte contre le crime organisé.

NOUVELLES DU NORD

Du Nord au Sud

Le mois d'avril, vous l'aurez compris, aura été annonciateur de changements : c'était le dernier mois de fonctionnement de notre bureau au Sud et il va falloir s'ajuster. Toute l'équipe du PAQG tient à remercier vivement Annie Pelletier pour ses deux années de bons et loyaux services... nous lui souhaitons plein succès dans tout ce qu'elle entreprendra par la suite !

CA du PAQG

Comme vous le savez, le 24 janvier dernier s'est tenue l'assemblée générale annuelle du PA et un nouveau Conseil d'administration a été élu mais la première réunion pendant laquelle les différents postes étaient attribués n'avait pas encore eu lieu : nous sommes désormais en mesure de vous donner cette information et avons le plaisir de vous présenter notre fine équipe.

Président : M. Étienne Roy Grégoire

Consultant/ chercheur à la chaire C.A.
Poissant sur la gouvernance et l'aide au développement de l'UQAM/étudiant

Vice-présidente : Mme Karen Hamilton

Coordinatrice/Facilitatrice du Réseau de coordination des conseils provinciaux/régionaux (RCP)

Trésorière : Mme Alissa Lauriault

Conseillère à la régionalisation
PROMIS (PRomotion Intégration Société nouvelle)

Secrétaire : M. Philippe Marineau-Dufresne

Enseignant

Administrateur : M. Carlos Reyes

Président directeur général du Groupe Multiprojets Inc/ Coordonateur pour le Guatemala chez Amnistie Internationale

Administrateur : M. Jacques Létourneau

Adjoint au comité exécutif de la CSN et responsable international

Administratrice : Mme Nelly Marcoux

Étudiante

Bienvenue Ella !

Nous vous l'avions annoncé dans la dernière édition, nous étions en recrutement d'unE administrateur/trice comptable. Ella a rejoint le PAQG à la fin du mois de mars, nous lui souhaitons donc la bienvenue...et aussi bon courage tout de même, car l'ampleur de la tâche est loin de se réduire !

Appel aux bénévoles

Nous recherchons toujours des bénévoles pour rejoindre le mini-groupe déjà constitué pour l'organisation de la soirée bénéfice.

- Programmation (contacter les artistes, créer un programme avec différents 'numéros' etc.)
- Éventuellement, la recherche d'unE porte parole
- Organisation logistique (recherche de salle, négociation des contrats, technique)
- Communications (élaboration de flyers et d'affiches)
- Relations avec les médias
- Recherche de commandites (sur la base du travail réalisé dans les années passées)
- ETC.

ONT PARTICIPÉ À CETTE REVUE

Coordination

Nelly Marcoux

Rédaction

Céline Bouquin, Marc Drouin, Émilie Dufresne

Traduction

Catherine Dutil, Gabrielle Michaud-Sauvageau, José Reynaldo Marquez

Sélection des nouvelles

Nelly Marcoux

Correction, révision

Claudette Barabé, Laurence Guénette, Cristiane Hirata, Anaïs Lagacé, Annie Lapalme, Nelly Marcoux

Mise en page

Karen Hamilton

Le PAQG répond à la demande d'accompagnement international formulée par les témoins et survivants des massacres commis par les forces armées au cours des 36 ans du conflit armé au Guatemala et par les défenseurs de droits humains menacés à cause du travail qu'ils effectuent. La présence d'un accompagnateur international agit comme élément dissuasif afin de diminuer les risques d'exactions qui pourraient être commises contre les témoins et défenseurs de droits humains. La présence des accompagnateurs assure aussi un appui moral, permettant aux personnes accompagnées de poursuivre leur travail en faveur de la justice et contre l'impunité au Guatemala.

Au Québec, le PAQG assure un travail d'éducation et de sensibilisation de la population québécoise concernant la situation des droits de la personne au Guatemala. Des comités de bénévoles participent à l'organisation de plusieurs activités, telles que : expositions de photos et peintures, projections de documentaires, conférences, témoignages, présentation théâtrale, tables d'information, etc.

Le PAQG est en recrutement permanent d'accompagnateurs internationaux et de bénévoles pour ses activités au Québec: si vous désirez plus d'information sur les possibilités d'implication, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Pour pouvoir poursuivre la mise en œuvre de ses activités au Guatemala et au Québec, le PAQG a plus que jamais besoin de vos dons: participez vous aussi à un effort international en faveur du respect des droits humains au Guatemala et soutenez nous! Vous pouvez faire l'acquisition de produits promotionnels visibles sur le www.paqg.org ou nous adresser un chèque à Projet Accompagnement Québec-Guatemala, 660 rue Villeray, bureau 2.115, Montréal (QC) H2R 1J1. Merci !

PROJET ACCOMPAGNEMENT QUÉBEC-GUATEMALA

Don. Je désire appuyer l'action du Projet Accompagnement Québec-Guatemala par un don de _____ \$

Cotisation annuelle. Je désire adhérer ou renouveler mon adhésion comme membre du Projet Accompagnement Québec-Guatemala (PAQG). En devenant membre du PAQG vous recevrez par courriel notre revue d'actualité, les actions urgentes et les invitations à participer à nos activités.

- Membre sympathisant (30\$ ou plus) _____ \$
- Membre bénévole (15\$ ou plus) _____ \$ et m'impliquer dans les activités suivantes:
 - Comité de la revue d'actualité
 - Comité des actions urgentes
 - Éducation et sensibilisation
 - Soutien à la coordination
 - Financement
- Membre institutionnel (50\$ et plus) _____ \$ (*pour les associations et les institutions*)
- Je désire participer à une formation pour accompagnateur / trice
- Je désire faire de l'accompagnement physique. Précisez vos disponibilités: du _____ au _____

Prénom, nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____

Code postal : _____ Tél : (____) _____ Courriel : _____

Merci de retourner ce formulaire et votre chèque au Projet Accompagnement Québec-Guatemala : 660 Villeray, bureau 2.115, Montréal, (Québec), H2R 1J1. **Des reçus fiscaux peuvent être émis sur demande pour les dons supérieurs à 20\$; dans ce cas, merci d'adresser votre chèque à l'ordre de CRNV/PAQG.**